



LA MUNICIPALITÉ DE
Manseau

Hôtel de Ville
200, rue Roux, C.P. 200
Manseau (Québec)
G0X 1V0

Extrait de résolution de La Municipalité de Manseau.

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Manseau, séance régulière du 7 juillet 2008, tenue à l'édifice municipal du 200 rue Roux (Manseau) à 19h30, sous la présidence de Monsieur Guy St-Pierre, maire et à laquelle il y avait quorum.

Résolution : 08-07-07 2194

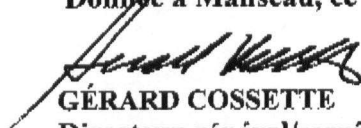
Mémoire du Syndicat des travailleurs(euses) des postes

Sur proposition du conseiller M. Michel Croteau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir un extrait de résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉE.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME AU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Donnée à Manseau, ce 11^{ième} jour du mois de juillet 2008.


GÉRARD COSSETTE

Directeur général/secrétaire-trésorier